

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la SAFER à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la SAFER, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature SAFER pour être effectivement candidat devant les instances SAFER, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 23/09/2019**

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60					
MORIGNY (50) EXTENSION NOUE DE SIENNE SECTION SEPT FRERES (14)	le Vaultier	18 57 90	◐	□	▲
CORP DE FERME : Présence de bâtiments d'habitation et d'exploitation					
MORIGNY (50) EXTENSION NOUE DE SIENNE SECTION COURSON (14)	Village Trochu	6 43 00	○	□	▲
MORIGNY (50) EXTENSION NOUE DE SIENNE SECTION SEPT FRERES (14)	Le Vaultier	11 22 40	○	□	▲
SEULLINE SECT. COULVAIN	Les Parcs Coulvain	3 15 00env	○	□	▲
Parcelle de terre en nature d'herbage					
LE TRONQUAY	Le Long Pré	4 16 17	○	□	▲
Parcelles de terre en nature d'herbage dont 3 ha 68 a 97 ca mis en valeur conformément au cahier des charges de l'Agriculture Biologique, et 47 a 20 ca exploités en conventionnel					
NOUES DE SIENNE SECT. CHAMPS-DU-BOULT	Bourdaines, Le Pré du Moulin	14 36 86	-	-	▲
Maison d'habitation avec un ensemble herbager et bois					
HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	Le Marais	0 3 75	○	□	▲
Terrain d'agrément					
BREVILLE-LES-MONTS	Guillaume	03 85 00	●	□	▲
Un bâtiment agricole avec boxes et parcelle en nature d'herbage.					
50 MANCHE - 02 31 47 23 64					
MORIGNY (50) EXTENSION NOUE DE SIENNE SECTION SEPT FRERES (14)	Le Vaultier	18 57 90	◐	□	▲
CORP DE FERME : Présence de bâtiments d'habitation et d'exploitation					
MORIGNY (50) EXTENSION NOUE DE SIENNE SECTION COURSON (14)	Village Trochu	6 43 00	○	□	▲
MORIGNY (50) EXTENSION NOUE DE SIENNE SECTION SEPT FRERES (14)	Le Vaultier	11 22 40	○	□	▲
DOMJEAN	Le Clos du Chemin	1 71 25	○	□	▲
LE MESNIL	Les Monts	5 69 70	○	□	▲
HELLEVILLE EXTENSION TEURTHEVILLE BOCAGE	Le Grand Clos Lubain - La Butte Housset	4 10 98	○	□	▲
61 ORNE - 02 31 47 23 67					
SEVIGNY	Les Folies	3 71 65	○	□	▲
FLEURE	Le Bourg-Est	0 95 60	◐	□	▲
EXPLOITATION AGRICOLE					
RANES	La Bunoudière	83 00 00	◐	■	▲
83 ha environ dont 29 ha 51 a environ en location. Avec reprise du cheptel et du matériel.					
LES CHAMPEAUX	La Cour	89 00 00env	◐	■	▲
89 ha environ, dont 83 ha environ en location. Avec reprise du cheptel et du matériel					
SABLONS-SUR-HUISNE, SECTION CONDE-SUR-HUISNE	Les Marres	11 32 03	◐	□	▲
76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93					
ERNEMONT SUR BUCHY - SAINTE CROIX SUR BUCHY	"Le Bus"	0 75 15	◐	□	▲
Avec bâtiment d'exploitation.					
LA HALLOTIERE	"Le Village"	2 71 78	◐	□	▲
Ancien corps de ferme édifié sur 2 ha 71 a 78 ca.					
LA POTERIE CAP D'ANTIFER	"Le Fourquet"	2 62 00	○	□	▲
Biens situés dans la zone d'intervention préférentiel du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Biens occupés (sauf 4 a 00 ca libres) - Sous réserve d'arpentage.					
SAINT MARTIN DU BEC	"Ferme Samson"	2 43 22	○	□	▲